

## SENZO IMMOBILIER BY SENZO CONSEIL

27 JUILLET 2021

**MaPrimeRénov' Elargie aux propriétaire bailleurs.**

MaPrimeRénov est une subvention remplaçant le crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Jusqu'à présent exclu des aides public, les propriétaires bailleurs pourront enfin bénéficier d'un soutien financier pour les travaux engagés dans la limite de 3 logements maximum. Le montant de la prime sera le même que les propriétaires occupants.

Cependant il faudra respecter 5 conditions :

- S'engager à limiter la hausse du loyer
- Informer le locataire sur une éventuelle revalorisation du loyer
- Louer le bien rénové pour une durée minimale de 5 ans
- Trois forfaits adaptés pour les territoires d'outre-mer
- Les travaux commencés depuis le 1er janvier sont éligibles sauf pour les personnes morale



Nos Agences :

SENZO CONSEIL MONTPELLIER / SENZO CONSEIL NIMES / SENZO CONSEIL MARSEILLE /  
SENZO CONSEIL PARIS / SENZO CONSEIL LYON / SENZO CONSEIL TOULOUSE04 67 65 22 94 - Email : [com@senzo-conseil.fr](mailto:com@senzo-conseil.fr) - Site web : [www.senzo-conseil.fr](http://www.senzo-conseil.fr)